



## **TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN MEDECIN**

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

L'Association des Pères Jésuites du Burundi/Service Yezu Mwiza (APJB/SYM) est une œuvre sociale de l'Association des Pères Jésuites du Burundi (APJB) agréée par l'arrêté ministériel N°100/564 du 08 Avril 1964. L'APJB/SYM a démarré ses activités en 2008.

L'APJB/SYM a pour mission de promouvoir la santé intégrale de la population par la prise en charge globale du VIH SIDA, la coïnfection TB/VIH, la lutte contre la malaria, la promotion de la santé de la reproduction pour une maternité et une paternité responsable ainsi que la prise en charge des maladies chroniques chez les indigents.

La vision du SYM est : un peuple épanoui, jouissant du bien-être physique, mental et psychosocial au niveau de toutes les couches de la population burundaise. Le SYM intervient dans les Provinces de Bujumbura, Bujumbura Mairie, Muramvya, Muyinga, Gitega, Rutana, Ruyigi, Makamba, Rumonge, Kirundo et Cibitoke.

Dans le cadre de la PEC globale des PVVIH suivies par l'APJB/SYM, en partenariat avec le Programme National de Lutte contre le Sida, les infections sexuellement transmissibles et l'hépatite Virale, PNLs/IST/HV, l'APJB/SYM va mettre en œuvre les activités de PEC médicale pour accélérer le contrôle de la transmission des épidémies du VIH/Sida, de la Malaria et de la Tuberculose.

### **II. ROLES**

Sous la supervision du Coordinateur des Projets et Programmes du SYM, le Médecin attaché à ce projet aura pour mission de coordonner les activités afin d'obtenir les résultats du projet dans toutes les composantes et en rapport avec la stratégie nationale et les exigences du bailleur de fonds dans toutes les zones d'intervention du projet.

Ses fonctions principales sont les suivantes :

- Coordonner, encadrer et superviser le personnel concerné par les activités du projet ;
- Elaborer les outils programmatiques de mise en œuvre du projet ;
- Assurer l'obtention du projet conformément aux standards de qualité requis, selon les moyens financiers et matériels prévus et dans les délais impartis ;
- Produire les rapports selon les exigences du bailleur de fonds;





## VI. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit contenir :

- Une lettre de motivation adressée au Révérend Père Directeur Exécutif de l'APJB/SYM;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé contenant Trois personnes de référence des derniers employeurs avec leurs numéros de téléphone et E-mail ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes ;
- Les attestations des emplois antérieurs ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Une attestation d'identité complète.

NB : Les autres documents seront demandés à l'endroit de celui qui aura été retenu pour ce poste.

## VII. LIEU ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

- Les dossiers de candidatures sont déposés au Secrétariat de l'APJB/SYM, sis à Bujumbura, Rohero I, Avenue Bubanza, N°15 ou envoyés électroniquement à l'adresse mail : [yezumwizasj@yahoo.com](mailto:yezumwizasj@yahoo.com)
- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au Vendredi 29 Novembre 2024 à 12h00.

**N.B : Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté. Seuls les candidats retenus seront contactés pour un test d'embauche.**

Fait à Bujumbura, le 21/11/2024

Pour l'APJB/SYM

Père Pascal BIHORUBUSA, SJ

Directeur Exécutif

